Le *Dictionnaire Robespierre* a été constitué grâce aux techniques de la linguistique computationelle. Il met en œuvre les données du *corpus Robespierre*, élaboré dans le cadre d'un chantier de recherches sur le lexique de la Révolution française au sein du Département de Sciences Humaines de l'Université de Trieste. Le *corpus* numérisé de textes révolutionnaires compte plus de 7.000.000 de mots (*tokens*). Le *corpus Robespierre* en comprend 1.732.789, ce qui inclut les onze volumes des *Œuvres* jusqu'à présent publiés et d'autres textes, qui devraient être réunis dans le douzième volume en cours de préparation. Ce premier tome du *Dictionnaire Robespierre* est un outil de travail mis à disposition de la communauté scientifique, dont la perspective est la réalisation d'une banque de données numérisées des sources de la Révolution française, ouverte à tous et interrogeable par des logiciels d'analyse linguistique appropriés. Le *Dictionnaire* propose des concordances et des évidences lexicométriques de plusieurs mots clés du lexique de Robespierre. Les mots que nous avons choisis pour ce premier tome sont depuis toujours au cœur de la réflexion historiographique sur Robespierre et sur la Révolution française : « bonheur », « démocratie », « dictature », « droits de l'homme », « ennemi(s) du peuple », « individu(s) », « personne(s) », « sans-culotte(s) », « terreur ». Chacune de ces lexies renvoie à des débats historiographiques que le spécialiste de la Révolution française n'aura pas de difficulté à saisir et à classer dans leurs bibliographies respectives, tout comme les lexies composées et complexes sur la base « droit(s) » et « liberté ». D'autres mots sont liés à des questions plus spécifiques ou apparues plus récemment. Ainsi, par exemple, « économie » et « tax* », renvoient aux débats sur l'« économie politique populaire » ; « hors de la loi » aux discussions sur l'importance du décret du 19 mars 1793, déjà mise en évidence en 1935 par Donald Greer, mais n'étant revenue à l'avant plan que récemment ; « vengeance(s) », « venger » et la chaîne « veng* » se réfèrent aux suggestions d'Arno Mayer ; « droit(s) naturel(s) », « loi(s) naturelle(s) », « loi(s)de la nature », « nature humaine » aux débats sur le républicanisme ; « bon sens », « sens commun » aux sollicitations de Sophia A. Rosenfeld ; les lexies « éphore(s) », « éphorat » concernent les travaux de Raymonde Monnier ; les concordances d'« amitié » à ceux de Marisa Linton sur la vertu en politique et sur la Terreur ; « féminin », « liberté des femmes », « masculin », « maternel(l)(e)(s) », « paternel(l)(e)(s) » relèvent de la lecture de genre de la Révolution française. De la même manière, les concordances des cooccurrences se rapportent aux débats historiographiques sur Robespierre et la Révolution française. Les concordances des cooccurrences sur la base « république », « révolution », « vertu(s) » ont une retombée sur des notions clés de la pensée politique de Robespierre. Les concordances des cooccurrences sur la base « femme » concernent le genre. Les concordances des cooccurrences « droit(s) » – « existence(s) », « droit(s) » – « subsistance(s) » ont trait aux débats sur l'« économie politique populaire ». Les

concordances des cooccurrences sur la base « jacobins » renvoient à la question soulevée par l'emploi de « Jacobins » dans le travail récent de Marisa Linton sur la Terreur. *Nuages des cooccurrences*, *spécificités des lexies choisies* et *distributions des lexies pour segments temporels* aident le lecteur à s'orienter dans les champs sémantiques des mots utilisés par Robespierre. *Listes*, *graphiques*, *cartes des noms de personne et de lieux* apportent de la clarté sur les coordonnées culturelles de la pensée robespierriste. Le matériel linguistique que nous présentons est précédé par une *Introduction* générale et par une *Introduction méthodologique*, qui éclaire les caractéristiques du *corpus*, les logiciels linguistiques utilisés et les aspects techniques concertants la linguistique de *corpus*. Enfin des chapitres thématiques abordent – à la lumière des évidences lexicographiques et lexicométriques mises en évidence dans ce *Dictionnaire* – plusieurs aspects importants de la pensée politique de Robespierre et des questions liées à l'attribution et contextualisation des textes robespierristes.